

## COMMUNE DE LAVILLEDIEU

**DEL 2026-017**

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU VENDREDI 20 MARS 2026

**NOM :5.1**

L'an deux mil vingt-six, le vendredi vingt mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel PASTRÉ, Maire de Lavilledieu.

La séance est ouverte à vingt heures en présence de : Christelle ALBORÉ, Michel ARNAUD, Cyril CHARRE, Christelle CROS, Sylvie CROS, André CULLET, Sylvie FOURNIER, Sabrina GEOFFROY, Evelyne TOMÉ GONÇALVÈS, Enzo MADADI, Gérard SAUCLES, Mélody SAUZE, Bruno SCHNEIDER, Jean TALLON, Roger KAPPEL, Cristelle REBOUL, Stéphane LÉVI-VALENSI.

Nombre de conseillers :  
  
En exercice : 19  
Présents : 18  
Excusé(s)/Procuratation(s) : 1  
Votants : 19  
Absent(s) : 0  
  
Date de convocation : 16/03/2026

Absents : /

Excusés / procurations : Virginie LAFONT à Sabrina GEOFFROY

Secrétaire de séance : Sylvie CROS

### **Objet : DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS.**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-2 ;
- Considérant que le Conseil Municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appeler à siéger ;
- Considérant que ce pourcentage donne un effectif maximum de cinq (5) adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la création de cinq (5) postes d'adjoint au Maire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois set an susdits.

**Le Maire,  
Michel PASTRÉ**

  


**La Secrétaire,  
Sylvie CROS**

